

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2014**  
Sous la Présidence de Mme GROUX Nathalie, Maire.

\*\*\*\*\*

Etaient présents : Mme GROUX - M. CHAYET - M. TESNIERES - Mme WILLIART - M. REAU - Mme HAZEBROUCK - M. VENDERBECQ - Mme GAUTRON - M. DRIANCOURT - Mme FERREIRA - M. GENSE - Mme BRASSART - M. JUEN - Mme AGOSTINHO ONOFRE - M. GUILLEBAUD - Mme LEMAIRE - M. RAVAUD - Mme DUBOS - M. DEPATIN - Mme HERLEM - M. PYCK - Mme TURQUET - M. APARICIO - M. REBEYROLLE - Mme MORTAGNE - M. JOB

Absents excusés pouvoir : Mme CLOOTS représentée par M. JUEN - M. FOIREST représenté par M. DRIANCOURT - Mme TROUILLET représentée par M. DEPATIN

Secrétaire de séance : M. DEPATIN, élu à l'unanimité,

**En exercice : 29                      Présents : 26                      Pouvoirs : 3                      Votants : 29**

\*\*\*\*\*

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité

Madame le Maire propose que soient ajoutées à l'ordre du jour de la séance les questions suivantes :

- Travaux de fourniture et installation d'une tribune télescopique : protocole transactionnel
- Mise en œuvre du dispositif de Contrat d'apprentissage
- Création de poste
- Motion de soutien l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État

La question relative à la "*création d'un poste de Technicien Principal Territorial*" est refusée. Elle est par conséquent retirée de l'ordre du jour.

La modification de l'ordre du jour est adoptée à l'unanimité.

## **INFORMATIONS**

### **Comptes rendus**

Monsieur TESNIERES, Adjoint au Maire chargé du Sport et de la Vie Associative rapporte les points abordés lors de la Commission Sport et Vie associative du 5 juin 2014 :

- Présentation du Service
- Projet animation sportives : anim sport d'été ; run et bike family

Monsieur TESNIERES, Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et de la Citoyenneté évoque les points abordés lors de la Commission Jeunesse et Citoyenneté du 16 juin 2014 :

- Présentation du Service
- Séjours et activités d'été

## DELIBERATIONS

**2014-080      RAPPORTS ANNUELS - ELIMINATION DES DECHETS - RAPPORT SUR  
LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC - SYNDICAT TRI-OR -  
ANNEE 2013 : PRESENTATION**

Le Conseil municipal,

Vu le rapport présenté par Madame le Maire,

Article unique :

Prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public du Syndicat Tri Or pour l'année 2013.

**2014-081      RAPPORTS ANNUELS - SERVICE DU MARCHÉ  
D'APPROVISIONNEMENT - RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE  
DES SERVICES PUBLICS - ANNEE 2013 : PRESENTATION**

Le Conseil municipal,

Vu le rapport présenté par Monsieur CHAYET, Adjoint au Maire chargé du Développement économique et du Commerce

Article unique :

Prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public du délégataire du marché d'approvisionnement pour l'année 2013.

**2014-082      ADMINISTRATION GENERALE : CREATION DE LA CHARTE DE  
FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE LOGEMENTS**

Le Conseil municipal,

Vu le rapport présenté par Madame FERREIRA, Adjointe au Maire chargée du Logement,

Après en avoir délibéré,

Par 22 voix pour, 7 abstentions (Mmes HARLEM - TURQUET – MORTAGNE - MM. PYCK – APARICIO – REBEYROLLE – M. JOB),

Décide :

Article unique :

D'approuver la charte de fonctionnement de la commission consultative logements.

**2014-083      JEUNESSE - PETITE ENFANCE - RESTAURATION SCOLAIRE - ACCUEIL  
PERISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT -  
REGLEMENT INTERIEUR : MODIFICATION**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Le Conseil municipal,

Vu le rapport présenté par Monsieur REAU, Adjoint au Maire chargé de la Petite enfance, des Affaires scolaires et Périscolaires,

Après en avoir délibéré,

Par 22 voix pour, 7 abstentions (Mmes HARLEM - TURQUET – MORTAGNE - MM. PYCK – APARICIO – REBEYROLLE – M. JOB),

Décide :

Article unique :

D'approuver les modifications apportées au règlement intérieur applicable aux sites de restauration scolaire, accueils périscolaires et accueil de loisirs sans hébergement de la commune de Beaumont-sur-Oise,

De dire que les modifications apportées au règlement en vigueur seront effectives à compter du 1er juillet 2014.

**2014-084     JEUNESSE - OPERATIONS - V.V.V - CHANTIERS EDUCATIFS - MONTANT DES BOURSES : ETE 2014**

Le Conseil municipal,

Vu le rapport présenté par Monsieur TESNIERES, Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

Article 1 :

D'organiser des chantiers éducatifs dans le cadre des opérations « Ville-Vie-Vacances » du 7 juillet au 2 septembre 2014. L'effectif sera compris entre 4 et 10 jeunes, âgés de 16 à 18 ans. Ils participeront à des travaux d'entretien et de réhabilitation du patrimoine communal.

Article 2 :

D'octroyer une bourse de 24 € par demi-journée de présence, soit de 9 heures à 12 heures et/ou de 14 heures à 17 heures.

Article 3 :

D'imputer la dépense au compte 6228 du budget VILLE- 2014.

**2014-085     JEUNESSE - ATELIERS VILLE VIE VACANCES - SEJOURS VVV ET CLSH - ANNEE 2014 - CHOIX DES ACTIONS ET FINANCEMENT : PARTICIPATION DES FAMILLES**

Le Conseil municipal,

Vu le rapport présenté par Monsieur TESNIERES, Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

Article 1 :

De mettre en place des actions dans le cadre des opérations "Ville-Vie-Vacances" durant les mois de juillet et août 2014 conformément aux activités proposées ci-dessus. Le coût prévisionnel des dépenses est estimé à 48 275 €.

Article 2 :

De maintenir le montant de la participation à réclamer aux familles :

- à 16 € par enfant et par stage pour les ateliers d'activités à thème.
- à 11 € par enfant et par semaine pour les activités multiloisirs collectifs.
- à 85 € par enfant et par séjour en camp de vacances et centre de loisirs.

Article 3 :

D'imputer la dépense au Budget Primitif 2014 - Ville.

**2014-086     JEUNESSE - SOIREE JEUNES : FIXATION DES TARIFS**

Le Conseil municipal,

Vu le rapport présenté par Monsieur TESNIERES, Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

Article 1 :

D'approuver la participation des usagers en fixant le tarif d'entrée au spectacle à la somme de 5 € par personne.

Article 2 :

De s'engager à inscrire au budget de la ville les recettes correspondantes.

**2014-087     SPORT - ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS - ACTIVITE D'EVEIL CORPOREL : TARIFS 2014/2015**

Le Conseil municipal,

Vu le rapport présenté par Monsieur TESNIERES, Adjoint au Maire chargé des Sports,

Après en avoir délibéré,

Par 22 voix pour, 7 contre (Mmes HARLEM - TURQUET – MORTAGNE - MM. PYCK – APARICIO – REBEYROLLE – M. JOB),

Décide :

Article 1 :

De prévoir l'augmentation des participations à la charge des familles pour les activités de l'école municipale des sports au titre de l'année scolaire 2014/2015 :

|                                           | Ecole des sports | Eveil corporel |
|-------------------------------------------|------------------|----------------|
| enfants domiciliés à Beaumont-sur-Oise    | 60 €             | 30 €           |
| enfants domiciliés dans une autre commune | 120 €            | 60 €           |

Ces tarifs entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Article 2 :

D'imputer la recette au compte 7063 du budget communal.

**2014-088      FINANCES - FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE - ATTRIBUTION 2013 : RAPPORT D'UTILISATION**

Le Conseil municipal,

Vu le rapport présenté par Madame WILLIART, Adjointe au Maire chargée des Finances,

Article unique :

Prend acte du rapport d'utilisation du fonds de solidarité des communes de la Région Île-de-France pour l'année 2013, tel que présenté dans le tableau récapitulatif joint.

**2014-089      RESSOURCES HUMAINES : CREATION D'UN POSTE D'ATTACHE PRINCIPAL TERRITORIAL**

Le Conseil municipal,

Vu le rapport présenté par Monsieur VENDERBECQ, Adjoint au Maire chargé des Ressources humaines,

Après en avoir délibéré,

Par 22 voix pour, 7 abstentions (Mmes HARLEM - TURQUET – MORTAGNE - MM. PYCK – APARICIO – REBEYROLLE – M. JOB),

Décide :

Article 1er :

De créer le poste de :

| Filière        | Grade                         | Nombre | A compter du | Temps         |
|----------------|-------------------------------|--------|--------------|---------------|
| Administrative | Attaché Principal Territorial | 1      | 01 août 2014 | Temps complet |

Article 2 :

D'imputer la dépense correspondante au budget de la Ville, compte 64111.



Le Conseil municipal,

Vu le rapport présenté par Monsieur DRIANCOURT, Adjoint au Maire chargé des Travaux,

Après en avoir délibéré,

Par 28 voix pour, 1 abstention (M. JOB),

Décide :

Article 1 :

D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer le protocole transactionnel afin d'organiser les conditions de réalisation de ces travaux de consolidation et d'organiser les modalités financières afférentes à ces nouvelles interventions, entre la Ville, la société MORANDINI, et la société BTP Consultants.

Article 2 :

D'imputer la dépense au budget de la Ville.

Le Conseil municipal,

Vu le rapport présenté par Monsieur VENDERBECQ, Adjoint au Maire Chargé des Ressources Humaines,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

Article 1 :

De recourir au dispositif de contrat d'apprentissage sur la collectivité.

Article 2 :

De conclure dès le 1<sup>er</sup> juillet 2014, un contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

| Service             | Nombre de postes | Diplôme préparé                     | Durée de la Formation |
|---------------------|------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| Services Techniques | 1                | Ingénieur (préciser intitulé exact) | 1 an                  |

Article 3 :

D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Article 4 :

D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis.

**2014-092     ADMINISTRATION GENERALE - MOTION DE SOUTIEN À L'ACTION DE L'AMF POUR ALERTE SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSÉQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT**

Le Conseil municipal,

Vu le rapport présenté par Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

Article unique :

D'approuver la motion de soutien proposée par l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.

**Dates à retenir**

Madame le Maire propose de retenir les dates suivantes :

| Juin      |                    |                                                                                              |                                                    |
|-----------|--------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| 28        | 9 h 30             | Caisse des écoles : Remise de calculatrice et clé USB aux élèves entrant en 6 <sup>ème</sup> | Maison des Associations Jacques Laridan Salle n°12 |
| 28        | 10 h               | Fête annuelle du RAM                                                                         | Salle Léo Lagrange                                 |
| 28        | 10 h               | Anim'sport                                                                                   | Stade Gilles Degenève                              |
| Juillet   |                    |                                                                                              |                                                    |
| 11        | 20 h 45            | Communauté de Communes du Haut Val d'Oise : Conseil communautaire                            | à Persan                                           |
| 13        | de 14 h à 18 h     | Concours de pétanque                                                                         | Espace Jean Raynaud                                |
| 13        | 20 h 00<br>23 h 15 | Fête Nationale :<br>Bal populaire<br>Feu d'artifice                                          | Plage de Beaumont                                  |
| Août      |                    |                                                                                              |                                                    |
| 2         | de 14 h 30 à 2h 00 | La nuit des étoiles avec l'Association Française d'Astronomie                                | Plaine de Grand-Jeu                                |
| 30        | 19 h               | Cérémonie patriotique : 70 <sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de Beaumont-sur-Oise | Monument aux Morts Place Guy Môquet                |
| Septembre |                    |                                                                                              |                                                    |
| 6         | 13 h 30            | Forum des Associations                                                                       | Salle Léo Lagrange                                 |

|          |         |                                                                      |                               |
|----------|---------|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| 3 au 21  |         | Exposition « La grande Guerre »                                      | Maison du patrimoine          |
| 17       | 14 h 30 | Conte enfants « Amanda fait des histoires ! »                        | Bibliothèque municipale       |
| 20 et 21 |         | Journées Européennes du Patrimoine                                   | Sites historiques de la ville |
| 27       | 18 h    | Soirée « Détente pour tous »                                         | Bibliothèque municipale       |
| 29       | 20 h 45 | Communauté de Communes du Haut Val d'Oise :<br>Conseil communautaire | à Persan                      |

### Conseil municipal

|       |         |                   |
|-------|---------|-------------------|
| 25/09 | 20 h 45 | Conseil municipal |
|-------|---------|-------------------|

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question posée, la séance est levée à 22 heures 50 minutes.



  
Le Maire,  
Nathalie GROUX